N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour militer et défendre la cause des deux roues motorisés.

Adhérez sans plus tarder à la FFMC39 en remplissant le formulaire ci-dessous.

Je soutiens et j'adhère à la FFMC
Je recevrai son bulletin trimestriel et participerai à la préparation de ses actions.

FFMC Fédération Française des Motards en Colère

Merci d'écrire en MAJUSCULES

Nom * : ..... Prénom * : .....
Date naissance * : ...../...../.....
Adresse * : .....
Code postal * : ..... Ville * : .....
Adresse courriel : .....
Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....
Profession : .....
Marque moto : ..... Type : ..... Cylindrée : .....
O 1ere adhésion O Renouvellement (N° carte .....)
Je souhaite être rattaché(e) à l'antenne du département n° .....
Je verse 38 Euros (minimum). Fait le .....
*: *Données obligatoires*

Signature *

Coupon à renvoyer avec un chèque de 38 euros (minimum) à l'ordre de la FFMC à :

FFMC 39
5 avenue Jean Moulin
39000 LONS LE SAUNIER
Adhésion antenne

Je demande les inscriptions suivantes (rayer les inscriptions non désirées)
- Newsletter FFMC
- Newsletter MOTOMAG

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FFMC Trésorerie Nationale»

MOUVEMENT FFMC — La FFMC est membre de la FEMA

Document imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

La GAZette du Jura

Le bulletin Semestriel de la FFMC 39

FFMC 39

Fédération Française des Motards en Colère

N°2 : deuxième semestre 2011

EDITO :

Ami-e-s motard-e-s,

J'aurais aimé vous dire, dans ce deuxième numéro de notre bulletin, que votre mobilisation exceptionnelle du 18 juin dernier, a fait revenir à la raison nos gouvernants et qu'ils nous ont fait des propositions plus réalistes et tournées vers la prévention. Malheureusement, il n'en est rien, ce gouvernement joue les autistes et fait la sourde oreille à nos propositions.

C'est pour cela que l'Union des Usagers de la Route dont la FFMC est membre, vous appelle de nouveau à vous mobiliser et à vous faire entendre le 10 septembre prochain.

Afin de permettre au plus grand nombre des jurassiens de pouvoir venir s'exprimer et ainsi faire en sorte d'être encore plus nombreux que le 18 juin, la FFMC 39 a décidé d'organiser cette manifestation dans le Jura.

ON COMPTE SUR VOUS

ENSEMBLE, DISONS
NON AU RACKET
OUI A LA PRÉ VENTION
RENDEZ –VOUS LE 10 SEPTEMBRE - 14 H 30
PLACE DU MARCHÉ AU BOIS BLANC
LONS-LE-SAUNIER

Le Coordinateur de la FFMC39 : A MAZZIER

*Plus d ' info sur : **www.ffmc39.fr***

CISR :

le poids des chiffres, le choc des mesures.

Une fois de plus, l'effet d'annonce a été privilégié au courage politique.

En France, ce sont les chiffres qui font la Sécurité Routière, pas le bon sens. Quand les chiffres sont mauvais, et tout est relatif puisque l'accidentalité ne cesse de baisser depuis 30 ans, c'est parce que la répression n'est pas assez forte, donc il faut l'accentuer.

Quand les chiffres sont « bons », c'est parce que la répression est efficace et il faut donc l'accentuer pour plus d'efficacité.

Partant de ce principe d'une logique aussi redoutable que les chiffres assenés tous les mois, tels un bilan de santé des routes de France, pourquoi chercher plus loin ?

La FFMC cherche plus loin depuis 30 ans. Et elle trouve.

Lorsque la Concertation s'est mise en place il y a 2 ans, un vent « d'écoute » semblait souffler sur cette assemblée d'experts. Temps perdu ? Non parce qu'autour de la table, tous ont admis la valeur de nos propositions. Jeu de dupes ? Sans aucun doute, mais les dupes ne sont pas forcément ceux que l'on croit : les représentants de l'Etat présents à la concertation n'ont pas plus été consultés que les associations présentes lors des 2 derniers CISR !

Et eux ne peuvent pas exprimer leur colère en quittant la salle comme le Mouvement FFMC l'a fait lors de la dernière séance plénière.

Ceci met en évidence un fonctionnement gouvernemental autiste : il consulte pour la forme mais les décisions sont prises hors champ, en fonction de l'actualité ou des chiffres pour ce qui nous concerne ici. Belle preuve de l'intérêt porté aux citoyens, aux associations, aux experts et bénévoles de tous ordres qui se démènent au quotidien.

Pour la FFMC, les discussions sont terminées.

Pour améliorer notre sécurité, le CISR propose d'agrandir nos plaques d'immatriculation et de nous peindre en jaune fluo. Le message passe clairement : nous sommes les seuls responsables de notre accidentalité, délinquants en puissance et invisibles dans la circulation. Si les autres usagers ne nous voient pas c'est donc notre faute, nous n'avons qu'à rouler moins vite.

30 ans de recul. Gérondeau et Giscard sont de retour. Comment accepter cela ?

Tant qu'à être responsables, autant être coupables !

Nous appelons donc les usagers de la route à résister à cette politique de Sécurité Routière qui stigmatise les citoyens et ignore la prévention, la sensibilisation, la formation au profit de l'unique répression.

Nous appelons les motards à désobéir : nous ne porterons pas de gilet jaune ! Il ne nous protègera de rien.

Et nous continuons notre combat pour une reconnaissance des spécificités du 2RM.

Le 10 septembre 2011, nous appelons TOUS les utilisateurs de 2RM qui se sentent concernés par ces propositions imbéciles **à nous rejoindre lors des Manifestations** qui seront organisées par nos antennes locales partout en France.

Et d'ici là, nous appelons toutes les antennes locales de la FFMC à se mobiliser et à résister en démontrant aux Pouvoirs Publics que le 2RM n'est pas un problème mais une solution !

Une fois de plus, nous ne sommes pas écoutés alors nous allons nous faire entendre.

Le Bureau National de la FFMC.

Important !!

Venez nombreux à la manifestation organisée par la FFMC39 qui se déroulera à Lons Le Saunier le 10 septembre 2011.
Le rendez vous est sur la place du « marché du bois blanc » à 14h30.

La composition du bureau de la FFMC 39:

Coordinateur: MAZZIER Alain roule en Yamaha 900 TDM

Coordinateur-adjoint: VERGUET Jean-Marc roule en Yamaha 600 diversion

Trésorier: STAFELLI Antoine roule en Honda 1000 CBF

Trésorier-adjoint: GRANDVAUX Serge roule en BMW 1150 RT

Secrétaire: LECLERC Philippe roule en Yamaha 535 Virago

Secrétaire-adjoint: MAZZIER Edwige

Responsable communication: MICHE Patrick roule en BMW

Membre : RAIMOND Alain roule en Triumph 955 Tiger

Animateur internet: COURDIER Christophe roule en YAMAHA 660 XTZ New Ténéré

Rédacteur de la GAZette du Jura: DAVID Laurent roule en DUCATI 796 Monster

---

Les coordonnées de la Fédé:

FFMC Jura
5, avenue Jean Moulin - 39000 LONS LE SAUNIER
Tél: 03.84.24.29.18 / 06.42.99.30.12
Le site internet : **http://www.ffmc39.fr/**

La Mutuelle des Motards
5, avenue Jean Moulin - 39000 LONS LE SAUNIER
Tél : 03.84.43.24.67 / 06.74.97.46.38

La Mutuelle Des Motards **assure une permanence au local de la fédé Avenue Jean Moulin tous les premiers et troisièmes samedis de chaque mois de 14h00 à 18h00 sauf pour les mois de juillet et août où la permanence sera assurée téléphoniquement au 06.74.97.46.38**

L' agenda de nos activités pour 2011 :

Activité	Quand ?	Qui est concerné ?
PDASR Gros Cube	**18 sept - 16 oct.**	Tous les motards et motardes adhérents ou non
Réunions Mensuelles (à 19h au local de la Fédé)	**30 sept - 28 oct - 25 nov 30 déc - 28 janv**	Tous les motards et motardes adhérents ou non
PDASR 125	**02 octobre**	Tous les motards et motardes adhérents ou non

Les Réunions Mensuelles :

Si vous désirez **bavarder avec nous**, rien de plus simple... Venez à l'une de nos réunions mensuelles qui ont lieu le dernier **vendredi de chaque mois au local de la fédé pour 19h00**, nul besoin d'être adhérent pour participer.

Les Points Noirs :

La FFMC 39 est en contact avec le Monsieur Moto, la DDE et le Conseil Général de notre département. Nous recueillons pour vous et par vous les endroits sensibles de l'infrastructure routière méritant de lui être signalés.

Dans cette optique, nous mettons à votre disposition la fiche signalétique sur le site internet **http://ffmc39.fr/form_points_noirs.html** que nous vous invitons à remplir (sans oublier de cliquer sur "envoyer"). Et nous nous chargerons de transmettre ce nouveau dossier.

L'appel du 18 Juin

La FFMC Nationale a lancé un appel le 18 juin dernier à tous les utilisateurs de deux roues motorisés, pour un rassemblement de grande ampleur dans toute les grandes villes de France, afin de manifester contre les 11 mesures issues du CISR.
La mobilisation des motards a été historique et sans commune mesure dans toutes les grande villes de France.
Toutes les catégories d'usagers se sont retrouvées pour exprimer leur mécontentement

La FFMC39 a aussi participé à cette mobilisation nationale.

Des motos jurassiennes sont parties rejoindre les manifs de Lyon et de Besançon. 35 motos au départ de Lons (pour environ 60 jurassiens) sont allées rejoindre Lyon.
40 motos au départ de Dole (pour environ 150 jurassiens, car d'autres ont rejoint le cortège en cours de route) sont allés à Besançon.

Entre 9500 et 10000 motos ont manifesté à Lyon et environ 1500 pour Besançon.

Suite aux décisions hâtives et injustifiées du CISR, nous avons assisté à une valse-hésitation du gouvernement coincé entre ses effets d'annonce et un réel mécontentement des citoyens lassés d'être traités comme des délinquants irresponsables. Tout a commencé avec les panneaux avertissant les radars. On les enlève ou pas ? Au final, on les enlève pour les remplacer par des dispositifs coûteux, aux frais du contribuable, bien sûr. Quel intérêt ?

Viennent ensuite les affirmations mensongères du ministre de l'intérieur sur les gilets jaunes dont il souhaitait affubler les motards. Il affirme qu'il n'en a jamais été question alors que c'est écrit en toutes lettres dans le dossier de presse du CISR. Puis il indique maintenant que deux brassards fluos, portés sur les avants bras, suffiront à être en conformité. Comme si cela pouvait nous protéger d'un accident… En quoi seraient ils plus efficaces que les dispositifs rétro réfléchissants obligatoires dont sont déjà munis les casques de moto, ou les phares que nous avons obligation d'allumer ?

Michèle Merli a eu beau jouer les fusibles, la FFMC ne s'y trompe pas. C'est la politique simpliste du gouvernement à la recherche de solutions « clés en main » pour sa communication que nous contestons. Ces mesures sont d'autant moins compréhensibles que l'année 2010 s'est soldée par une baisse historique de –20% des tués à moto (voir CP du 27/7/2011).

La FFMC invite donc, aux côtés de nombreuses autres associations partenaires, l'ensemble des usagers de la route à manifester le 10 septembre prochain leur opposition à la politique de sécurité routière du gouvernement, basée sur la stigmatisation et le racket.

L'actu FFMC39 :

Le Rallye Touristique du dimanche 3 juillet 2011 :

Comme tous les ans, la fédé39 a organisé son rallye à travers les routes du Haut Jura.
42 motos étaient inscrites (pour environ 75 participants) et le départ a eu lieu de Lons entre 8h30 et 9h30.
Le matin, les participant ont parcouru environ 100 km en passant par Doucier - Pic de l'aigle (ou motards et passagers ont participé à une épreuve "sportive"), puis direction la forêt du Rizoux. Arrivée le midi pour le déjeuner au bord du lac des Rousses, L'après midi, un parcours de 80km en direction du col du Marchairuz en Suisse , puis la Cure - Lamoura - Longchaumois - St Claude.L'arrivée était prévue à Coyrière, avec remise des prix où le premier c'est vu remettre 150€ de bon d'achat , le second 100€ de bon d'achat ,le troisième 80 € de bon d'achat, première femme 70€, la deuxième 50€, tous les participants ont été récompensés par de très beaux lots, la journée s'est super bien terminée et la convivialité était au rendez vous le soir autour de pizzas.

Le PDASR 125 et le PDASR gros cube :

Comme chaque année, la FFMC39 organise des PDASR pour les 125, mais aussi pour les grosses cylindrées.
Il reste encore des PDASR à venir pour cette année. N'hésitez pas à vous inscrire (les coordonnées pour l'inscription se trouvent en page 7)
Pour les dates restantes, il y a le 18 septembre et le 16 octobre pour le gros cube, et le 2 octobre pour les 125.

La journée des braves :

La FFMC 39 a organisé comme tous les ans la journée des braves.
Cette journée s'est déroulée le 17 juin au circuit de Bresse avec un total de 70 participants.

Les Assises FFMC 2011 :

Cette année, la fédé39 a organisée les assises nationales de la FFMC dans le Jura, au Village Vacance à Lamoura.
Ces assises ont regroupées 400 motards venus de toutes les FFMC de France.

La petite info de la fédé :

La fédé du 39 a décidé de vous faire partager une petite info concernant nos radars fixes dans le Jura.
Notre cher gouvernement nous a gratifié de 19 radars fixes (15 en fonction et 4 qui ne devraient pas tarder) et 50 radars pédagogiques sont prévus d'être installés.
Cela veut donc dire que 31 radars pédagogiques ne sont pas en signalement d'un radar fixe. Toute cette cacophonie de radars pédagogiques n'est elle pas là pour embrouiller les usagers de la route, et ainsi leurs faire oublier petit à petit que le radar punition peut être derrière.
Signalons aussi que ces radars pédagogiques peuvent être placer jusqu'à **4 kilomètres en amont** du radar qui rapporte de l'argent dans les caisses de l'état, alors soyons vigilent.

J'ai le plaisir de vous offrir le classement par ordre de rentabilité des radars fixes jurassien.

1er : Chemin	9ème : Beaufort
2ème : Morbier	10ème : St Claude
3ème : Champagnole	11ème : Les Rousses
4ème : Dole	12ème : Tourmont
5ème : Montain	13ème : Menotey
6ème : Alièze	14ème : Dampierre
7ème : Vercia	15ème :Foucherans (A39)
8ème : Buvilly	

Les 15 radars ci-dessus sont en service et 4 nouveaux vont suivre très prochainement (d'où un total de 19).

Voici les emplacements de ces 4 futurs nouveaux radars:

- **Censeau** dans le sens Champagnole - Pontarlier : 70 km/h
- **Mantry** dans le sens Lons - Poligny : 90 km/h
- **Les Arsures** dans le sens Besançon - Arbois : 70 km/h
- **Gevingey** dans le sens Lons - Bourg : 50 km/h